



# **Sion, rue de Platta** (PL09) Propriété Taugwalder

Interventions archéologiques, sept. - oct. 2009

O. Paccolat J.-C. Moret

avec la collaboration de M.-A. Haldimann

Janvier 2010



#### **TABLE DES MATIERES**

1. Caractéristiques	2
•	
2. Circonstances et déroulement des travaux	3
2. Look âtimonto en marcana dia /kanima manaia DO	4
3. Les bâtiments en maçonnerie (horizon romain R2)	
La zone 1 (bâtiment 1 et bâtiment 5)	4
La zone 2 (murs M9 et M10)	4
La zone 3 (bâtiment 3)	5
La zone 4 (bâtiment 2)	5
La zone 5 (bâtiment 4)	5
4. Les vestiges plus anciens (horizon romain R1)	6
La zone 1	
La zone 2	6
La zone 5	
La zone 5	
5. Les structures postérieures à l'époque romaine	7
6. Bilan et perspectives	8

#### **Documents annexes:**

- Illustrations
- Liste des unités de terrain (UT)
- Liste du mobilier
  Classification préliminaire du mobilier (récipient) Marc-André Haldimann
  Liste des relevés

# Sion, rue de Platta / propriété « Taugwalder » (PL09)

# 1. Caractéristiques

**Commune**: Sion, district de Sion **Localité**: Sion, quartier de Platta

Chantier: rue de Platta, propriété « Taugwalder », parcelles 1501 et 13114

Sigle: PL09

Coordonnées: CNS 1306, env. 594'150/120'900

Altitude: 547 m (aval) à 550 m (amont)

**Projet** : construction d'un mur de clôture et d'un couvert à voitures. **Surface explorée** : env. 550 m² (deux tranchées et une petite surface)

Intervention: interventions ponctuelles en octobre 2009

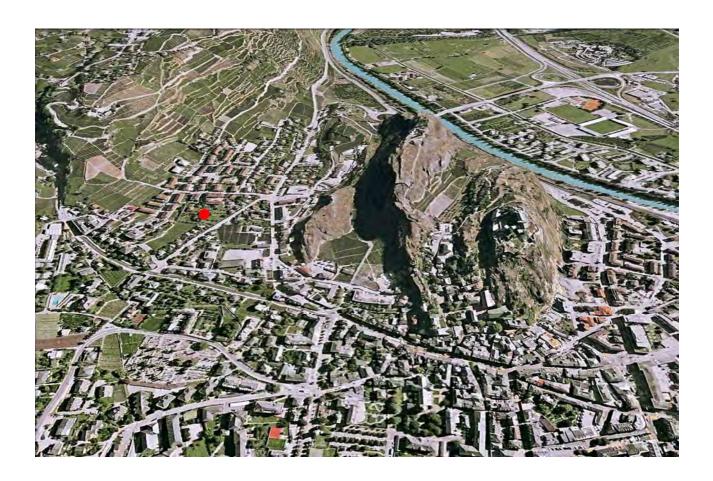
Equipe de fouille : Jean-Christophe Moret (archéologue), Romain Andenmatten, Mathieu Gex, Fabien

Maret (fouilleurs spécialisés), Mustafa Gündogdü, Bruno Miguel Ribeiro Lopes, (ouvriers).

Mandataire: Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)

Topographie : Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)

Coordination : Archéologie cantonale



#### 2. Circonstances et déroulement des travaux

Le réaménagement du mur de clôture de la propriété « Taugwalder » et la construction d'un couvert à voitures ont permis de découvrir un nouveau site archéologique d'époque romaine dans la périphérie nord de la ville de Sion. Les observations ont été effectuées dans de longues tranchées de 2 m de largeur environ pratiquées sur tout le pourtour de la propriété. Les vestiges, conservés à peu de profondeur de la surface du jardin, ont été observés dans les coupes de terrain et au fond des tranchées. Ils ont été dégagés en plan seulement où la présence de structures était évidente. Ailleurs, aucune intervention plus profonde n'a été planifiée si bien qu'une partie des vestiges sont encore conservés dans le sous-sol, sous le jardin de la propriété.

#### L'intervention archéologique

La fouille s'est déroulée en trois étapes et s'est adaptée à l'avancement des travaux :

- La première intervention la plus longue s'est déroulée du mercredi 1<sup>er</sup> au jeudi 10 septembre 2009. Elle a été motivée par l'ouverture de deux tranchées de 1,5 m de profondeur (Tr.1 et Tr.2) le long des limites nord et ouest de la propriété « Taugwalder », pour y installer la semelle de nouveaux murs en béton du parcellaire (**Fig. 1**). Le creusement étant intervenu avant l'arrivée des archéologues et vu l'urgence de la situation, seuls les vestiges visibles au fond des tranchées ont été rapidement dégagés et documentés (**Fig. 2**). Ces travaux ont révélé l'existence de deux groupes de bâtiments distincts, répartis entre les tranchées amont (Bat.01 et Bat.05 en zone 1) et ouest (Bat.02 et Bat.03 en zone 4).
- Une seconde intervention ponctuelle, effectuée le 22 septembre à l'occasion du prolongement vers l'aval de la tranchée ouest, a permis de repérer l'angle sud-ouest du bâtiment 3 et de compléter ainsi son plan.
- La troisième intervention a eu lieu du 21 au 23 octobre près de l'angle sud-ouest de la propriété. Elle a été motivée par l'excavation de la pente pour installer un couvert à voitures. Bien que l'essentiel du terrassement ait été effectué avant l'arrivée des archéologues et sans aucun contrôle, les restes d'un cinquième bâtiment ou corps de bâtiment (Bat.04, zone 5) ont pu être partiellement dégagés à cette occasion (**Fig. 3**).

#### Les principaux résultats

Deux principaux horizons archéologiques ont pu être identifiés. Le mobilier récolté montre qu'ils sont datés de l'époque romaine, respectivement de la fin du ler et du IIe s. (R1) et du IIIe/IVe s. (R2). Quelques tessons en position secondaire témoignent également d'une occupation de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine précoce. En aucun endroit, le substrat naturel de l'occupation romaine n'a été atteint de manière certaine. Il n'a donc pas été possible de reconnaître des niveaux archéologiques plus anciens et de vérifier l'extension dans cette direction de la nécropole de l'âge du Fer de Don Bosco.

Les occupations les plus anciennes (R1), repérées au sud (zone 5) et au nord de la propriété (zone 1), correspondent à des structures légères associées à des constructions de terre et de bois. La nature et la fonction de ces aménagements demeurent inconnues faute de fouilles approfondies. Il n'a en effet pas été possible d'explorer ces couches dans la tranchée au nord (elles sont situées plus profondément), tandis qu'elles ont été tronquées par la machine dans la partie au sud (elles n'ont été étudiées qu'en coupe). L'occupation la mieux connue est constituée par des constructions en maçonnerie réparties dans toutes les tranchées et que nous proposons de regrouper sous le même horizon en raison de caractéristiques constructives plus ou moins identiques (R2). Elle comprend cinq bâtiments ou corps de bâtiment (Bat.01 à 05) repérés en différents endroits de la parcelle. Leur répartition, plutôt lâche, ne permet pas de dégager un plan cohérent et de comprendre leur fonction. Par ailleurs, aucun bâtiment complet n'a pu être fouillé. On est sans doute en présence d'un domaine agricole, en périphérie de la ville antique.

### 3. Les bâtiments en maçonnerie (horizon romain R2)

#### La zone 1 (bâtiment 1 et bâtiment 5)

Les fondations de deux bâtiments contemporains distincts (même niveau d'insertion stratigraphique) ont été repérées au milieu de la tranchée amont (Tr.1) (**Fig. 2**). Ils n'ont pas tout à fait la même orientation (mais on se trouve en fondation!); la distance entre les deux murs est de 1,40 m à l'angle ouest du bâtiment 1 et de 1,80 m à l'angle est (**Fig. 4**). Cet espace pourrait correspondre à un étroit passage permettant de circuler entre les deux constructions. Le sol extérieur ne paraît pas avoir été aménagé et correspond à un simple niveau de terre battue.

#### Bâtiment 1

Seul le mur nord de ce bâtiment, repéré sur une longueur de 7,50 m, et les amorces des angles de retour ont été dégagés (**Fig. 4 à 6**). Il est impossible, en l'état actuel, de préciser le plan et la fonction de cette construction qui se développe vers le sud. Les fondations, larges de 0,50 m, sont constituées par une maçonnerie de petits blocs émoussés ou arrondis, liés simplement par du limon argileux beige olive. L'élévation a complètement disparue. Le sol de terre battue aménagé à l'intérieur du bâtiment est constitué par une chape d'argile beige à jaune (UT18).

#### Bâtiment 5

Seule une partie du mur sud de ce bâtiment a été dégagée le long du bord nord de la tranchée 1. Le reste de cette construction se trouve en dehors de la propriété « Taugwalder », sous la pelouse des bâtiments locatifs situés plus au nord. Ce bâtiment est beaucoup plus long que le bâtiment 1 qu'il outrepasse de plusieurs mètres vers l'est et l'ouest. Le mur a été observé sur une longueur de 13,20 m. Du côté ouest, il se perd dans le bord de la tranchée, tandis que du côté est l'amorce d'un retour d'angle a été repérée. (**Fig. 4 et 5**). Ce mur (M7) est constitué par une maçonnerie de petits moellons (0,10 à 0,20 m) liés par du mortier de chaux fusé. Il est encore conservé en élévation (0.80 m de hauteur) sur la partie ouest de son tracé, tandis que toute la partie est de cette maçonnerie a été totalement récupérée à l'époque antique sur une longueur de 8,20 m. Sur ce tronçon, seul le négatif du mur est visible sous la forme d'une tranchée de récupération (M8) jusqu'à l'amorce du retour de l'angle SE. Les dimensions et la fonction de ce bâtiment demeurent inconnues.

Le niveau de circulation extérieur associé à ces bâtiments ne paraît pas avoir été aménagé ou n'est plus conservé. Il pourrait correspondre à la base des colluvions (UT32) qui marquent l'abandon de cette phase d'occupation. Ces colluvions reposent eux-mêmes sur un niveau plus ancien de démolition (R1, UT28 et UT33)

#### La zone 2 (murs M9 et M10)

Le fond de la tranchée 1 a également été décapée dans la partie est sur une petite surface (zone 2) en raison de la présence de deux murs parallèles orientés nord-sud qui paraissent avoir fonctionné ensemble et dont l'insertion correspond à celui de la terrasse romaine (**Fig. 7**).

Le mur situé le plus à l'est (M10) a une largeur de 0,50 m (**Fig. 8**). Il correspond à un mur de terrasse en pierres sèches délimitant l'extension du site dans cette direction. Ce mur coïncide d'ailleurs avec une rupture de pente assez marquée d'environ 0,30 m. Au-delà, aucun indice d'occupation n'a été repéré. Ce mur de soutènement bloque un important remblai de caillasses (UT11) servant de drainage au rebord de la terrasse romaine, sans doute pour mieux évacuer les eaux de ruissellement. Ce mur a été remplacé, dans une phase ultérieure (époque romaine

tardive ou Haut Moyen Age ?), par un simple talus empierré (UT42), grâce à l'apport d'un second remblai de caillasses installé par-dessus le mur et le drainage primitif.

Le second mur (M9), d'une largeur de 0,90 m en fondation, est situé à l'ouest du mur précédent (M10) et possède la même orientation (**Fig. 9**). Il s'agit peut-être d'un mur de parcellaire ou de clôture, vu son isolement et l'absence d'autres aménagements. Un empierrement en pierre sèche de forme quadrangulaire (UT13), adossé contre la fondation orientale du mur M9 pourrait correspondre à une base ou à un petit contrefort. L'espace de 3,50 m entre le mur M9 et le premier talus empierré (UT11) est suffisant pour proposer un passage amont-aval entre le mur de clôture et le bord de la terrasse proprement dite.

#### La zone 3 (bâtiment 3)

Le mur repéré dans le profil est de la tranchée Tr2 (**Fig. 3**, **Fig. 10** et **11**) correspond à la façade occidentale d'un grand bâtiment ou corps de bâtiment qui se développe à l'est sous le jardin de la propriété « Taugwalder ». L'épaisseur de ce mur est inconnue car seul le parement extérieur a pu être dégagé. Des retours d'angle ont été observés à chaque extrémité de cette maçonnerie, définissant ainsi une longueur de 14,40 m pour la façade ouest de cet édifice. Au moment de sa découverte, le parement accusait une certaine déformation (ventre) sous l'effet de la poussée du terrain. Il est mieux conservé du côté amont que du côté aval, l'angle sudouest étant fortement arasé. Le sommet conservé du mur affleure par endroit à moins de 0,40 m de profondeur du niveau actuel du jardin (état 2009). La maçonnerie est constituée de petits moellons équarris, réglés en lits réguliers, liés par un mortier blanc cassé, très résistant. Le sommet de la fondation est marqué par un étroit ressaut débordant de 0,10 à 0,15 m de l'élévation. Cette dernière est encore conservée sur une hauteur de 0,70 m (**Fig. 12**).

#### La zone 4 (bâtiment 2)

Un second corps de bâtiment (Bat.02, **Fig. 13**) a été mis au jour 8 mètres en amont du bâtiment 3 (**Fig. 3**). Dans le bord est de la tranchée, la fondation de la façade ouest (M2) d'un bâtiment, d'une longueur de 6 m a été observée, avec l'amorce des angles de retours à chaque extrémité (**Fig.15**). La suite de cet édifice se développe du côté est sous le jardin de la propriété. Ces fondation, d'une largeur de 0,70 m, sont constituées de gros blocs émoussés et anguleux liés par un mortier de chaux gris-blanc. Les fondations d'un second mur (M3), qui se prolonge vers l'ouest sous la vigne de la propriété voisine, butent à angle droit contre cette première fondation (**Fig. 13**). Elle présente les mêmes caractéristiques et appartient certainement à la même phase de construction. Un troisième mur isolé (M1), de même nature que les deux premiers, a été repéré plus en amont dans la tranchée, à 5,50 m de distance du bâtiment 2 (**Fig. 14**). Sa fonction exacte reste inconnue (bâtiment ou mur de limite).

#### La zone 5 (bâtiment 4)

Le dernier bâtiment en maçonnerie découvert lors de cette intervention se situe près de l'angle sud-ouest de la propriété, en contrebas du bâtiment 3 (Bat.04, **Fig. 16**). Il est implanté en limite aval d'un replat souligné par un talus maintenu par quelques pierres (UT58). Vu le pendage marqué des couches en aval de cette inflexion de terrain, ce talus pourrait correspondre à une limite de l'établissement romain de cette phase d'occupation (R2).

Seul l'angle nord-ouest du Bâtiment 4 a pu être fouillé et dégagé en plan (Bat.04, **Fig. 17** et **18**), le reste ayant été détruit par les travaux d'excavation ou étant hors emprise de la fouille. Il s'agit d'un édifice de petite dimension, probablement de forme carrée (4 x 4 m). La maçonnerie, liée au mortier de chaux, présente des caractéristiques similaires à celles des autres bâtiments en

dur mis au jour sous la propriété « Taugwalder ». De ce bâtiment, il ne subsiste que le mur ouest conservé sur un lit d'élévation (UT48, largeur 0,50 m), l'amorce du retour de l'angle nordouest, et la fondation en pierres sèches (Ut 54, gros blocs émoussés) de ce qui pourrait être le retour du mur oriental. Ces vestiges sont peu profonds par rapport au terrain actuel (env. 0,40 m. Le sol du bâtiment est constitué par une chape de mortier gris-blanc mal conservée (UT49, **Fig. 17** et **19**), coulée sur un radier de petits cailloux jointifs (UT51). L'installation de ce bâtiment a détruit les vestiges d'une occupation antérieure (R1, chap. 3.2).

Trois structures ont été mises au jour à l'ouest du bâtiment 4, sur le niveau extérieur en terre battue (**Fig. 17** et **18**). La première, située près de l'angle nord-ouest du bâtiment, est une petite fosse circulaire bordée par quelques cailloux (UT63). La seconde est une fosse de gâchage de mortier (UT46), sans doute utilisée pour la construction du bâtiment, que l'on peut sans doute associer à un niveau similaire mais diffus, repéré dans le profil ouest de la zone 5 (UT 59, mélange diffus de nodules de chaux, de mortier et de terre). La troisième est une grande fosse oblongue à fond plat (UT47), comblée par du sédiment noirâtre avec beaucoup de charbons de bois, qui est interprétée comme une fosse-cendrier, aménagée au pied de la façade ouest du bâtiment.

## 4. Les vestiges plus anciens (horizon romain R1)

Une occupation antérieure aux différents bâtiments en maçonnerie (R2) a été repérée en deux points opposés de la propriété « Taugwalder », en limite amont (zone 1) et en limite aval (zone 5). Le mobilier récolté en couche permet d'attribuer cette occupation à l'époque romaine.

#### La zone 1

En zone 1, les fondations des bâtiments de la phase R2 (Bat.01 et 05) recoupent des vestiges d'une occupation romaine plus ancienne qui n'a été qu'effleurée au fond de la tranchée 1. Ils n'ont pu être fouillés en profondeur. Cette occupation est matérialisée par une couche de limon contaminé et charbonneux gris-noirâtre (UT12, **Fig. 20** et **21**) qui recouvre les restes d'un foyer dallé (UT14, **Fig. 20**), en partie détruit par l'implantation du bâtiment 1. Cette couche repose à l'est (au niveau de l'angle du bâtiment 5) sur un empierrement lâche, aux bords irréguliers, qui pourrait correspondre à un radier de sol en terre battue mal conservé (UT29, **Fig. 21**). Les nodules de mortier et de chaux retrouvés en surface de cette couche sont postérieurs et matérialisent probablement le niveau de travail lié à la construction des murs en maçonnerie de l'état R2. En coupe, ce niveau est scellé par une couche de démolition brun foncé contenant des nodules de charbons et de mortier (UT28, UT33) qui est lui-même tronqué par la tranchée de récupération (M8) du mur M7 de la phase R2 postérieure.

Deux concentrations de pierres plus importantes (UT34 et 35, **Fig. 22**), repérées sous la démolition UT28 dans le profil sud de la tranchée 1, pourraient éventuellement correspondre à des structures arasées fonctionnant avec cette occupation. Leur fonction (murets ou solins en pierres sèches?) et leur orientation n'ont pu être précisées. Vu l'état de conservation et l'exiguïté de la fouille, la réalité de ces deux aménagements est discutable. Il pourrait tout aussi bien s'agir de pierres prises dans la couche de démolition. L'un d'eux (UT34) semble toutefois coïncider avec la limite ouest de l'extension du sol (Ut29). L'hypothèse d'une paroi légère maquant la limite ouest d'un bâtiment n'est donc pas à exclure, mais demanderait à être confirmée par l'ouverture d'une zone en plan sous le jardin « Taugwalder ».

#### La zone 2

En zone 2, le seul niveau potentiellement rattachable à ce premier horizon romain est un lambeau de couche d'occupation (UT43) repéré sur 0,70 m de longueur dans le profil nord de la

tranchée 1 (stg 3), entre les murs M9 et M10 de la phase postérieure (R2). Ce lambeau est coupé par le drainage (UT11) du mur M10 et par l'installation d'un remblai à base de démolition (UT41) destiné à exhausser le niveau de la terrasse romaine pour la phase R2. Il a livré un petit fragment de tuile (tegula) qui confirme son attribution à l'époque romaine.

#### La zone 5

En zone 5, l'occupation antérieure à l'état maçonné R2 n'a pu être observée qu'en coupe et uniquement dans le profil nord (**Fig. 23**). Le reste de la surface a été entièrement décapée avant notre arrivée sur le terrain. Du côté ouest où on note une légère remontée de la pente naturelle, cette séquence ancienne a été tronquée par l'installation du bâtiment 4, notamment par le radier de sol (UT51) et par la tranchée de fondation du mur (UT48). En coupe, elle est matérialisée par une couche d'argile cuite rouge-orangé (UT56), constituée de torchis brûlé et rubéfié d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Ce niveau d'incendie/démolition paraît résulter de l'écroulement d'une paroi en terre et bois incendiée. Le négatif de cette paroi pourrait correspondre dans la coupe nord à une petite dépression rectangulaire de 0,60 m de largeur (UT60), colmatée par le niveau d'incendie (UT56). Les parois de cette dépression sont redressées verticalement et pourraient avoir servi à bloquer une semelle de fondation en bois. Le liséré noirâtre qui tapisse le fond de cette dépression, sous UT56, pourrait résulter de l'incendie de cette semelle.

A l'ouest de cet effet de paroi, deux dallettes de pierres, posées l'une à plat et l'autre de chant, pourraient correspondre à la sole et au bord sud d'un petit foyer dallé (UT 61). Ces deux éléments ont en effet fortement souffert de l'action du feu qui les a complètement rubéfiés et délités. Ils sont associés à une couche noirâtre et charbonneuse (UT57) résultant soit de l'activité du foyer, soit de l'incendie du bâtiment (écroulement de la toiture carbonisée avant le déversement des parois en torchis ?).

A cet endroit, l'occupation R1 repose elle-même sur un remblai hétérogène (UT53) contenant des nodules de mortier et quelques fragments de terre cuite. La base de ce remblai, dont l'épaisseur dépasse 0,35 m, n''a pas été atteinte. Du côté aval, la bordure de cette terrasse est matérialisée par une rupture de pente relativement prononcée et par un talus maintenu par quelques pierres (UT58). Cet aménagement a visiblement servi pour les deux états R1 et R2 car on ne note aucune recharge.

La découverte d'un bord de coupelle de type Drag. 35 (n° Inv. PL09-31) dans le niveau d'incendie de ce bâtiment (UT56) indique que son abandon n'est probablement pas antérieur à la fin du ler siècle apr. J.-C. et que les divers aménagements en terre et bois de l'horizon romain R1 datent vraisemblablement des ler s. et lle s. apr. J.-C.

# 5. Les structures postérieures à l'époque romaine

En zone 1, l'angle nord-ouest du bâtiment 1 a été recoupé obliquement par un petit fossé oblique (UT19) postérieur à l'époque romaine. Cette structure peu profonde (env. 10 cm, larg. 35 cm à l'ouverture) présente un profil en « U » incurvé. Les deux bords sont renforcés ponctuellement par de petits cailloux (env. 10 cm). La fonction exacte de cet aménagement est inconnue; il pourrait s'agir d'un petit bief de dérivation, au vu de la nature des sédiments finement lités de son remplissage. Une petite fosse (UT36), sans doute moderne, a également été repérée à l'aplomb de cette structure; elle s'insère beaucoup plus haut et s'ouvre directement sous les alluvions formant le sol actuel du jardin Taugwalder. En zone 2, le mur de terrasse marquant la limite orientale du site a été remplacé à une date indéterminée par un simple talus empierré (UT42). En zone 5, le seul impact postérieur à l'époque romaine est une grande perturbation (UT52) qui coupe l'angle nord-ouest de la terrasse portant le bâtiment 4.

### 6. Bilan et perspectives

L'intervention archéologique dans la propriété « Taugwalder » a permis de découvrir un nouveau site de la ville antique de Sion. L'existence de bâtiments romains à cet endroit était en effet encore totalement insoupçonnée avant ces travaux. Les observations ont malheureusement été effectuées uniquement en tranchées et n'ont permis qu'une vue partielle et lacunaire de ces aménagements. Par ailleurs, il n'a pas été possible d'explorer le terrain plus en profondeur pour vérifier si des occupations plus anciennes étaient présentes sous cette parcelle, en particulier la suite de la nécropole de l'âge du Fer de Don Bosco, située quelques dizaines de mètres plus en aval.

Les vestiges découverts sont tous d'époque romaine. Ils ont été répartis globalement en deux horizons archéologiques mais ne sont sans doute pas tous contemporains. Seule une fouille en extension permettrait d'affiner la chronologie.

- L'horizon romain R1, daté des ler et lle s. apr. J.-C, est très mal connu dans l'état actuel des recherches. Elle correspond vraisemblablement à des constructions de terre et de bois associées à des structures légères.
- L'horizon suivant (R2) correspond à un ensemble de bâtiments en maçonnerie qui couvrent probablement toute la parcelle du jardin « Taugwalder » et qui débordent visiblement vers l'ouest et le nord de la parcelle. Ils ne sont pas tous forcément contemporains mais font partie des dernières occupations romaines de la parcelle, entre le IIIe et la fin du IVe s. apr. J.-C. Il pourrait s'agir de la partie rurale d'une villa suburbaine installée en marge de l'agglomération antique. Seule l'ouverture d'une fouille en plan sur une grande surface permettrait de confirmer cette hypothèse.

Les vestiges semblent couvrir toute la surface de la propriété « Taugwalder ». Si dans la partie est et aval, des limites du site romain semblent avoir été établies, des départs de murs en direction de l'amont et de l'ouest indiquent que cette occupation déborde largement sous le vignoble et les propriétés voisines. Il est donc impératif que les futurs travaux prévus sur la propriété « Taugwalder » et sur les parcelles environnantes fassent l'objet d'un contrôle préventif systématique, même pour des terrassements limités dans l'espace et le temps. Seul un suivi régulier du dossier et la multiplication des interventions permettra, avec le temps, de compléter le plan existant, de comprendre la nature des différentes occupations et de préciser les limites exactes de l'extension du site.

# Illustrations

#### Crédit des illustrations

Dessins : Bureau TERA, M. de Morsier Moret

Photographies : Bureau TERA (excepté photo p : 2, Google)

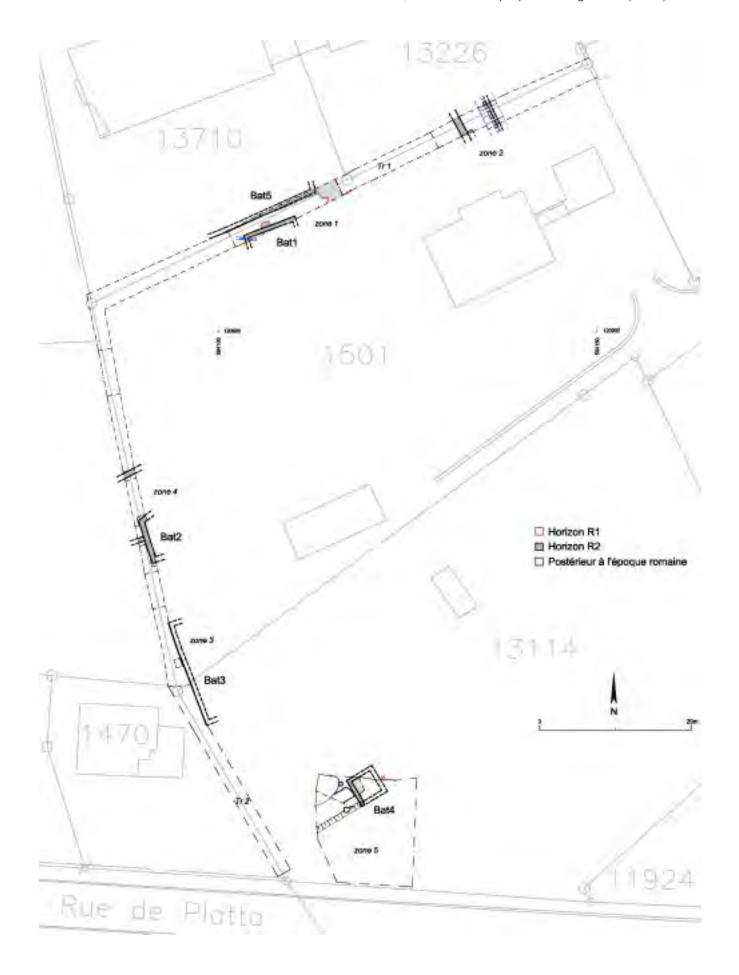


Fig. 1. Situation des zones ouvertes et des divers vestiges mis au jour.

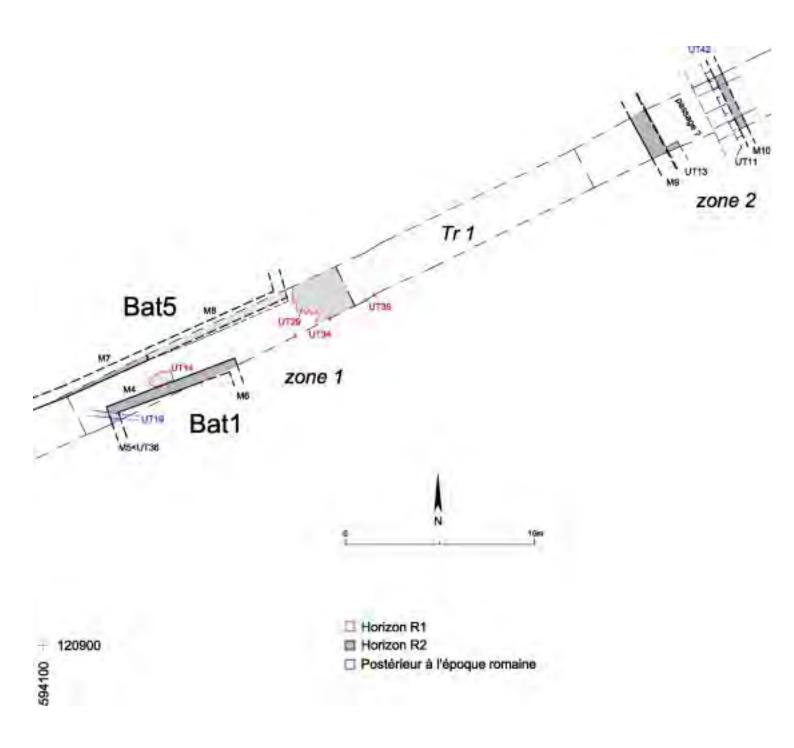
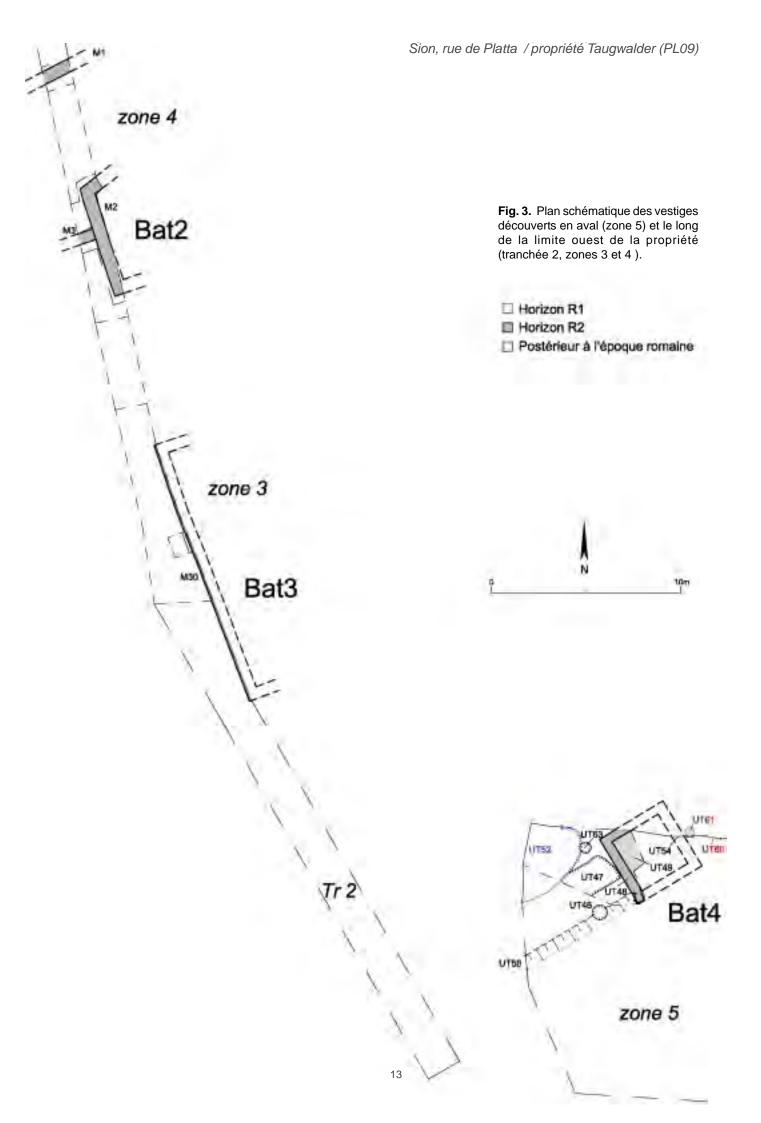


Fig. 2. Plan schématique des vestiges découverts le long de la limite amont de la propriété (tranchée 1, zones 1 et 2).





**Fig. 4.** La zone 1 vue depuis l'ouest (tranchée 1). A droite, on distingue le mur nord (M4) du bâtiment 1, dégagé en plan. A gauche, la tranchée de récupération du mur sud (M7) du bâtiment 5 est visible en long dans le profil de la tranchée.



Fig. 5. Vue de la zone 1 depuis l'est. A gauche, la fondation du mur nord (M4) du bâtiment 1 (horizon R2). A droite, les restes du mur sud (M7) du bâtiment 5, dans le profil de la tranchée. Le foyer dallé UT14, coupé par le mur M4, appartient à l'horizon R1.



**Fig. 6.** Profil sud de la tranchée 1.Détail du retour vers le sud (M6) de l'angle nord-est du bâtiment 1 (horizon R2). Vue depuis le nord.



Fig. 7. Vue générale de la zone 2 en direction du nord-est, avec le profil nord de la tranchée 1. Au premier plan, la fondation M9 correspond à un mur de limite. Le ressaut formé par le mur M10, matérialise la limite orientale de l'emprise de la terrasse romaine.



Fig. 8. Profil nord de la tranchée 1 en zone 2. Détail du mur de terrasse M10 (horizon R2), avec son drainage arrière constitué par un cailloutis (UT11). Plus tard, le mur a été recouvert par un simple talus de caillasses (UT42).



**Fig. 9.** Zone 2. Détail de la fondation du mur M9 (horizon R2) dégagée en plan. Vue en direction du profil nord de la tranchée 1.



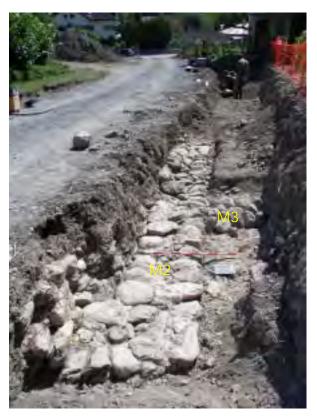
**Fig. 10.** Zone 3. Horizon R2. Détail du parement ouest du bâtiment 3 (mur M30). Vue vers le nord depuis la tranchée 2.



**Fig. 11.** Zone 3. Horizon R2. Vue générale de l'extension du mur ouest du bâtiment 3 (M30). La vue est prise depuis l'amont en direction de la rue de Platta.



**Fig. 12.** Zone 3. Horizon R2. Détail de la maçonnerie et du ressaut de fondation du mur ouest du bâtiment 3 (M30). Profil est de la tranchée 2.



**Fig. 13.** Vue générale de la zone 4 (tranchée 2) en direction de la rue de Platta. Au premier plan, la fondation (M2) du mur occidental du bâtiment 2, avec le retour du mur nord. A droite, un autre mur (M3) de l'horizon R2 vient s'appuyer contre la fondation du bâtiment.



**Fig. 14.** Zone 4. Horizon R2. Au premier plan, le mur est-ouest (M1) repéré en amont du bâtiment 2. Vue en direction de l'aval de la tranchée Tr2.



**Fig. 15.** Zone 4. Horizon R2. Détail des fondations de l'angle nord-ouest du bâtiment 2 (horizon R2). Vue en direction de l'est.



**Fig. 16.** Vue générale de la zone 5 et du bâtiment 4 en cours de dégagement. Le cliché est pris depuis l'est.



**Fig. 17.** Zone 5. Vue verticale des vestiges du bâtiment 4 (horizon R2) en cours de dégagement . A l'intérieur, le sol en mortier UT49 repose sur un radier de pierres; une fosse-cendrier (Ut47) borde le bâtiment du côté ouest . En haut du cliché, la partie sud de la construction a été détruite par les travaux d'excavation



**Fig. 18.** Zone 5. L'angle nord-ouest du bâtiment 4 (horizon R2) après vidange des structures et des niveaux d'occupation. Vue depuis le nord.



**Fig. 19.** Zone 5. Le bâtiment 5 (horizon R2) vu depuis l'est. La fosse extérieure (UT47) est en cour de dégagement alors que le sol en mortier (UT49)a déjà été fouillé.



**Fig. 20.** Zone 1. Horizon R1. Détail du foyer dallé UT14, coupé par le mur nord (M4) du bâtiment 1. Vue en direction de l'ouest.



**Fig. 21.** Zone 1. Détail de l'empierrement de l'horizon R1 (UT29) en cours de fouille. Vue en direction de l'est.



**Fig. 22.** Zone 1. L'empierrement de l'horizon R1 (UT34) visible dans le profil sud de la tranchée 1 pourrait correspondre à un solin d'une construction légère.



**Fig. 23.** Profil nord de la zone 5. Détail de la séquence de couches correspondant à l'horizon R1 (sous le bâtiment 4). UT53: remblai d'installation (TPQ: ler s. apr. J.-C sur la base du mobilier).

UT56 : effondrement de paroi incendiée (construction légère en terre et bois?).

UT57: niveau d'incendie ou d'utilisation.